

Bernard Charlery de la Masselière

Filières agricoles des produits tropicaux

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

revues.org

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Bernard Charlery de la Masselière, « Filières agricoles des produits tropicaux », *Les Cahiers d'Outre-Mer* [En ligne], 220 | Octobre-Décembre 2002, mis en ligne le 13 février 2008, consulté le 06 février 2015. URL : <http://com.revues.org/940> ; DOI : 10.4000/com.940

Éditeur : Presses universitaires de Bordeaux

<http://com.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur :

<http://com.revues.org/940>

Document généré automatiquement le 06 février 2015. La pagination ne correspond pas à la pagination de l'édition papier.

© Tous droits réservés

Bernard Charlery de la Masselière

Filières agricoles des produits tropicaux

Pagination de l'édition papier : p. 365-370

- 1 En mai 2001, une centaine d'universitaires s'est réunie à Toulouse pour un colloque international autour du thème « Un produit, une filière, un territoire ». Qu'y avait-il à interroger au-delà de la banalité apparente du lien ordinaire établi entre ces trois termes ? La filière ne se définit-elle pas effectivement par référence à un produit, la plupart du temps produit de base (commodity en anglais), qui, dans sa production, est attaché à un territoire donné dont il marque en général le paysage et contribue à forger l'identité ?
- 2 Il faut d'abord rappeler que l'approche « filière » a été souvent réduite à sa dimension technique et commerciale, à cette chaîne d'opérations nécessaires pour mettre le produit à disposition du consommateur. La production, et donc le territoire, relevant d'autres types d'approche (systèmes agraires, etc...), étaient considérés comme des secteurs situés en amont de la filière, dont ils étaient supposés intégrer la rationalité et à laquelle ils étaient arrimés par l'intermédiaire de quelques lieux centraux (centre de collecte, etc...). Les disparités locales à un modèle souvent national renvoyaient à un système de contraintes plus ou moins parasites, sans intérêt particulier sinon dans le cadre d'une anthropo-géographie descriptive ou comparatiste. Or, l'ouverture de plus en plus grande des marchés et de la concurrence, renforcée par le reflux des politiques publiques, replace aujourd'hui le secteur de la production, dans sa diversité et ses capacités d'innovation, comme dans son rapport aux territoires, au cœur de la requalification des filières locales et nationales. Cette proposition peut paraître paradoxale. En effet, à travers ce qu'il est désormais convenu d'appeler la globalisation, le libéralisme contemporain semble renvoyer à un modèle économique et social qui réduirait l'espace à un simple support matériel, tout en l'homogénéisant voire en l'effaçant par la vitesse des communications. En fait, non seulement les territoires existent et se différencient, ce dont nul ne doute, mais ils constituent bien un aspect essentiel de la configuration du modèle économique contemporain. Par contre ces entités géographiques ne sont plus définies comme elles l'étaient durant les années du développement (1930-1980), à partir des domaines d'intervention de l'Etat-nation et selon une logique d'intégration verticale, dont l'organisation des grandes filières agricoles présentait l'archétype. Les territoires, et donc les sociétés, leurs projets et leurs capacités d'initiative, d'organisation ou d'invention, sont aujourd'hui mis en concurrence et appelés selon le terme consacré à plus de flexibilité.
- 3 Il y a donc rupture avec la période précédente, au moins dans l'analyse car depuis longtemps, mais sans l'intégrer dans la construction des modèles, on sait que, dans les pays dits sous-développés, les marchés sont « imparfaits », que les prix ne sont pas le simple produit de l'équilibre d'une offre et d'une demande anonyme, que les repères et les déterminants de l'offre, les codes de l'échange, etc. relèvent de registres multiples où se mêlent sphères marchandes et domestiques, etc.
- 4 Nous sommes donc amenés à déplacer progressivement notre approche des filières vers un peu plus de complexité, des marchés internationaux à la production localisée, des formes d'intégration verticale à la gestion de la concurrence à toutes les échelles géographiques, ce que nous proposent les textes ici sélectionnés sur quelques filières, au long cours et de proximité, de produits tropicaux. A travers le commerce international de la banane, Jean-Claude Maillard nous rappelle les singularités du marché des produits agricoles : une production fixée géographiquement par les particularités d'un milieu physique, et donc non « délocalisable », et discontinue dans le temps ; un produit « vivant et périssable » (dans le cas de la banane), et soumis à des variations naturelles de qualité et de goût. Ces caractéristiques ont des conséquences directes sur les activités de commercialisation, en termes de collecte, de stockage, de conservation et de standardisation. Par-delà l'environnement de la production, la « tropicalité » du produit est à considérer d'un point de vue de l'histoire du développement, qui s'est construite sur le long cours, sur la distance entre les aires de production et les

marchés de consommation ; distance investie par les capitaux marchands et où se réalisent les bénéfiques. Marché donc, depuis longtemps international, où l'allongement des chaînes – la filière- tendues entre production et consommation permet d'échapper aux règles locales et de définir un système « particulier », ici le système bananier. Dans ce marché, la concurrence a peu de place et se résume à l'affrontement de deux ou trois « systèmes » : ici USA contre Union Européenne. Toutefois, cette concurrence détermine des modes de régulation sous la forme de marchés protégés, à travers lesquels se jouent d'une certaine façon la défense des territoires de production. Intérêts publics et privés se mêlent pour renforcer l'efficacité et la compétitivité de la filière, et sa rationalité, à travers le bon enchaînement des opérations. D'où une approche de type « fonctionnel », insistant sur l'intégration -et donc le contrôle- linéaire et hiérarchisée des différentes fonctions, dont la fonction de production. La question qui se pose est celle de l'espace de référence, ou des espaces mis en compétition, espaces de production et espaces de marché les uns et les autres étant liés par des solidarités héritées, comme dans le cas du marché européen de la banane.

- 5 Il faut aussi rappeler que l'approche « filière » s'est développée en France dans les années 1960 et s'est rapidement appliquée aux grands produits coloniaux, café, coton, thé, cacao, etc... Approvisionnement du marché des métropoles et construction des territoires ont déterminé -et imposé la légitimité- des logiques d'expansion des cultures, de modernisation de l'agriculture et d'intégration des segments de la filière à l'échelle des anciens territoires coloniaux. D'où le privilège accordé à l'approche fonctionnelle et institutionnelle – au détriment parfois de l'étude des marchés – dans la mesure où les territoires étaient contrôlés par des organismes d'Etat qui prenaient à leur charge l'encadrement de la production, le transport et la commercialisation des produits à des prix définis par l'administration centrale. A travers la filière, s'exerçaient donc des mécanismes, socio-politiques et économiques, de contrôle et d'organisation du territoire national. L'article de Thai Thi Ngoc Du sur « La conquête de la caféiculture par les petites exploitations agricoles dans le district de Xuan Loc » illustre bien ce rôle que peut remplir le développement d'une filière agricole, dans le cadre contemporain du Vietnam, placé après la guerre dans un processus de reconstruction et d'unification nationales : investissement de terres vierges par des populations de migrants d'origine diverse (dont des minorités ethniques), encadrement et contrôle des producteurs, en amont même de la production -dans un segment de la filière qui est souvent peu étudié (accès au crédit, investissements publics dans l'irrigation et dans les voies de communication)-, organisation du marché par un système mixte associant opérateurs privés et organismes d'Etat. De façon classique, on trouve ici associées dans un processus qui rappelle les situations africaines au moment des indépendances, redistribution des populations, construction des territoires et affirmation du contrôle et de la légitimité de l'Etat à travers le développement d'une filière intégrée d'exportation. On sait le succès économique qui en a découlé, le Vietnam étant devenu le 3^e producteur mondial de café.
- 6 Ce succès pose par ailleurs la question actuellement en débat sur la libéralisation des filières agricoles : le colloque organisé par le CIRAD en novembre 2001 à Yamoussoukro sur l'avenir des cultures pérennes a montré la nécessité de redéfinir des formes de régulation institutionnelle des marchés, après dix années de déprise de l'Etat, dans des économies ouvertes, encore faiblement monétarisée et où coexistent des méthodes de production hétérogènes. En ce sens, même si elle se concentrait sur les opérations de transformation et de commercialisation, l'approche « filière » a de façon empirique privilégié le point de vue du producteur. Si la privatisation des filières et la libéralisation des marchés offrent des perspectives nouvelles à l'initiative des producteurs et leur permet d'investir de nouveaux segments de la « chaîne », il ne faut pas négliger cependant l'attrait d'une filière organisée, garantie par l'Etat ou par de gros opérateurs privés, où ils sont assurés de trouver un marché et des revenus, d'améliorer leurs compétences techniques, même si cela est au prix d'une certaine mise sous tutelle dans le cadre de relations inégales. L'article de Jean-Marc Quitté sur « la commercialisation des légumes et les plantations de théiers dans les Nilgiri » illustre cette ambivalence. D'un côté, la culture de la pomme de terre s'inscrit dans la mise en place de réseaux de distribution-commercialisation sur lesquels se construit la filière des légumes de montagne. Le relatif cloisonnement des zones de production et, à l'échelle régionale,

la distance spatiale qui les sépare des lieux de marché, offrent l'opportunité pour certains producteurs, au nom d'un groupement villageois, d'intervenir dans la commercialisation en tant qu'intermédiaires, et de développer ainsi de nouvelles compétences et de nouvelles procédures d'échanges et de négociation, dans un cadre concurrentiel qui leur est favorable. En particulier, cela leur permet d'avoir accès à un crédit quasi gratuit auprès du secteur informel. Suivant une bonne logique paysanne, une part de ce crédit est réinvestie dans la diversification de la production : ici dans la plantation de théiers, dont la production est soutenue par des cours mondiaux attractifs. Ce faisant, s'ils gardent une certaine autonomie dans la gestion de la production de pommes de terre, pour le thé les producteurs s'en remettent entièrement aux formes de pouvoir et de gestion exercées par les factoreries, acceptant ainsi une certaine forme de dépendance. Cette démarche est originale car elle va en sens inverse des tendances que l'on peut repérer ailleurs, en Afrique en particulier.

7 On retrouve l'importance de l'approche institutionnelle dans les processus de libéralisation de la filière coton en Afrique de l'Ouest, où se reconstruisent des repères communs entre les agents de la filière dans le cadre d'une plus grande flexibilité, mobilisant des registres de coordination et d'organisation différents dans le cadre des négociations entre les différents acteurs et en particulier entre les producteurs et les autres. Comme le montrent les articles de Alain Bonnassieux sur « Filières coton, émergence des organisations de producteurs et transformations territoriales au Mali et au Burkina Faso », et de Mohamed Gafsi et Emmanuel Mbetid-Bessane sur les « Stratégies des producteurs de coton dans le contexte de libéralisation de la filière – le cas de Centrafrique », la progression du coton est un phénomène récent qui a connu deux phases : une première privilégiant l'intégration de la filière, gage de sécurité pour les producteurs, leur permettant d'accéder aux intrants, d'obtenir un prix garanti, et de bénéficier d'appuis techniques ; une deuxième de privatisation des sociétés cotonnières et de démantèlement des monopoles. On lira les conditions dans lesquelles la filière s'est de façon très inégale privatisée. On insistera plus ici sur le rôle des dynamiques organisationnelles dans cette mutation, qui mobilisent les forces locales et témoignent d'un effort peu commun des producteurs ; en particulier pour redéfinir leurs propres relations internes et s'imposer en tant que « collectif » dans la négociation. Dans un contexte de dépréciation des cours mondiaux et de dégradation de l'environnement productif, la viabilité, voire la requalification de la filière, repose en partie sur la capacité des sociétés locales à se réorganiser et à mobiliser les ressources propres de leurs territoires de vie. Redéfinir le parcours qui mène du local au global et vice-versa, redéfinir le sens du local dans la filière apparaît donc comme une étape obligée dans l'élaboration d'une nouvelle démarche d'analyse. On sort alors d'une approche purement fonctionnelle, pour investir chaque segment de la filière d'un environnement propre, social, politique, culturel, qui ne s'inscrit pas forcément dans la sphère du marché mais auquel sont subordonnées les conditions de fonctionnement de l'activité économique. Les résistances apportées par ceux qui contrôlaient la filière intégrée donne la mesure des enjeux.

8 Pour revenir à l'échelon local, il peut être utile de quitter les marchés des grands produits de base pour s'arrêter un moment sur des produits moins essentiels ou qui relèvent de filières plus courtes, mais qui témoignent de dynamiques originales dans le positionnement des acteurs, dans les rapports au territoire ou aux espaces de la vie quotidienne. On touche là une dimension sans doute plus domestique, plus intime de la filière, où se brassent des volumes et des capitaux modestes, une sorte d'approche par le bas mais qui rend compte peut-être, dans un contexte de précarité et d'incertitude, de ce que Fernand Braudel appelait l'accélération silencieuse de la vie matérielle : accélération des échanges en tout état de cause, dans des sociétés du Tiers Monde longtemps décrites comme celles de l'autosubsistance ou de l'autoconsommation ; priorité même des échanges et de la transformation des produits là où l'on avait l'habitude de voir d'abord la production. A l'origine, il y a l'explosion de la demande urbaine sur des marchés locaux, nationaux ou régionaux (au sens de régions supra nationales) comme le montre le texte proposé par Marie-Laure Guttierrez et Dominique Juhé-Beaulaton sur « l'histoire du parc à néré sur le plateau d'Abomey (Bénin) : de sa conservation pour la production à la commercialisation d'un condiment : l'afitin ». La diversité des stratégies adoptées par les productrices d'afitin contredit les rigidités que l'on a pu observer sur les

marchés africains. Savoir-faire et revitalisation des spécificités des territoires de production, qualité et qualification du produit, mobilisation des réseaux sociaux sont les ingrédients de la conquête des marchés, à côté d'autres stratégies plus expéditives. On est ici dans l'horizontal plus que dans le vertical pour prendre des raccourcis dans les images. Echanges sans surprises, transparents, -écrivait Braudel pour les démarquer de l'autre économie de marché, celle du capitalisme-, dont chacun connaît à l'avance les tenants et les aboutissants et dont on peut supputer à peu près les bénéfices toujours mesurés. Certes ! Mais Braudel prenait soin de préciser que dans ce marché idéal, l'échange selon la deuxième catégorie, fuyant la transparence et le contrôle, n'était pas absent, et que c'est le mouvement d'ensemble qui est déterminant, tout capitalisme étant à la mesure des économies qui lui sont sous-jacentes. Si l'objectif des productrices d'afin est d'abord de vivre, il est aussi d'accumuler et d'augmenter les bénéfices par toutes sortes de stratégies visant à leur donner un rôle clé dans ce qui apparaît être des meso-filières.

- 9 Ces formes de reconstruction de la filière, ou ces formes locales d'intégration, on les retrouve dans les « Enjeux et contraintes du développement de la filière huile de palme au Bénin » dont nous parlent Stéphane Fournier, José Muchnik et Denis Requier-Desjardins, là aussi dans un contexte de libéralisation de la filière, où vont s'opposer, après l'échec des unités industrielles de transformation, un secteur artisanal très ancien et doté d'une grande capacité d'adaptation et un secteur semi-mécanisé d'origine récente où apparaissent de nouveaux acteurs. Deux systèmes, deux conceptions de la filière s'opposent : d'un côté la rationalité technique, les volumes traités, l'intégration production / transformation ; de l'autre des héritages patrimoniaux, des savoir-faire spécialisés, la qualité et la qualification du produit. L'avantage semble être au premier système du fait de sa rentabilité et du contrôle qu'il exerce sur la matière première. Cependant, à travers l'approche par les systèmes agro-alimentaires localisés, les auteurs montrent que, par son rapport privilégié au territoire, aux espaces de proximité, le secteur artisanal, à condition qu'il puisse se moderniser, a des atouts originaux, particuliers, mais qui demandent à être valorisés dans des programmes d'appui sectoriel. Ceci pour rappeler que s'il y a des avantages comparatifs pour tel ou tel système, ces avantages ne sont ni des acquis naturels ni des formes d'adéquation naturelle au fonctionnement classique des marchés ; ils se construisent, ce qui nécessite pour des secteurs très fragmentés des interventions extérieures pour que se développent ressources et capacités d'innovation et de changement.
- 10 Il n'y a pas de modèle parfait de la filière ; il s'agit d'abord d'un rapport des forces, en intégration ou en opposition structurelle. Les articles présentés ici montrent qu'il y a des alternatives possibles à la vision classique de la filière, fondée essentiellement sur une forme capitaliste de rationalité économique. Les choix sont d'abord politiques : puisque les filières sont aujourd'hui agitées par quelques sursauts éthiques, dont témoigne l'adjonction d'épithètes tels que « durable » ou « équitable », en l'absence de pénurie alimentaire mondiale, la filière ne doit-elle pas d'abord servir le producteur longtemps exclu du modèle d'analyse ? Cela ne peut pas se faire sans recherche de compromis entre tous les acteurs, ou au moins entre des segments de la filière, pour que les relations qui doivent s'y développer pour la défense du produit ne fassent pas mentir le nom que les anglophones donnent à l'ensemble de ses acteurs : fraternity.

Pour citer cet article

Référence électronique

Bernard Charlery de la Masselière, « Filières agricoles des produits tropicaux », *Les Cahiers d'Outre-Mer* [En ligne], 220 | Octobre-Décembre 2002, mis en ligne le 13 février 2008, consulté le 06 février 2015. URL : <http://com.revues.org/940> ; DOI : 10.4000/com.940

Référence papier

Bernard Charlery de la Masselière, « Filières agricoles des produits tropicaux », *Les Cahiers d'Outre-Mer*, 220 | 2002, 365-370.

Droits d'auteur

© Tous droits réservés
